



FICHE DE SÉCURITÉ

SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Tracktek® 118 Racing Fuel

Numéro(s) du produit: 0001021637, 0001021635, 0001021634, 0001034351, 0001021633, 0001093173

Synonymes: Leaded racing fuel

N° CAS du produit: Mélange

Identification de la société:

Chevron Phillips Chemical Company LP
Specialty Chemicals
10001 Six Pines Drive
The Woodlands TX 77380

Informations sur le produit:

Demandes de fiches de sécurité: (800) 852 - 5530
Informations techniques: (832) 813 - 4862
Organe responsable : Groupe Sécurité des produits
Email:msds@cpchem.com

Chevron Phillips Chemicals International N.V.
Brusselsesteenweg 355
B-3090 Overijse
Belgium

Numéros de la permanence téléphonique pour les cas d'urgence:

SANTÉ: Centre d'information d'urgence de Chevron Phillips : 866.442.9628 (Amérique du Nord) et 1.832.813.4984 (International)

TRANSPORT: Amérique du Nord: CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887
Asie: +1.703.527.3887
Europe: BIG .32.14.584545 (téléphone) ou .32.14.583516 (télécopie)
Amérique du Sud SOS-Cotec au Brésil: 0800.111.767
au Brésil: 55.19.3467.1600

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

GÉNÉRALITÉS POUR LES CAS D'URGENCE

Liquide rouge à odeur d'essence / hydrocarbure.

CLASSIFICATIONS NFPA: Santé: 2 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

Classification UE:

Risque Phrases:

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 R11: Facilement inflammable.
 R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R20: Nocif par inhalation.
 R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 R36: Irritant pour les yeux.

Sécurité Phrases:

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
 S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S25: Éviter le contact avec les yeux.
 S53: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

EFFETS IMMÉDIATS SUR LA SANTÉ:

Yeux: Un contact avec les yeux provoque une irritation. Les symptômes peuvent comprendre des douleurs, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et des troubles de la vue. Ne devrait pas provoquer une irritation prolongée ou significative des yeux.

Peau: Un contact avec la peau ne devrait pas provoquer d'irritation prolongée ou significative. Ne devrait pas être nocif pour les organes internes en cas d'absorption au travers de la peau.

Ingestion: Ce produit peut pénétrer directement dans les poumons en cas d'ingestion ou de vomissement. Une fois dans les poumons, il est très difficile à retirer et peut provoquer de graves lésions ou la mort.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer des étourdissements, des vertiges, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation continue peut provoquer une perte de conscience. Les vapeurs ou émanations de ce produit peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de ce produit à des concentrations élevées provoque des effets sur le système nerveux central. Les effets sur le système nerveux central peuvent comprendre des maux de tête, des étourdissements, des nausées, des vomissements, une faiblesse, une perte de coordination, une vision trouble, une somnolence, une confusion ou une désorientation. Dans le cas d'expositions extrêmes, les effets sur le système nerveux central peuvent comprendre une dépression respiratoire, des tremblements ou des convulsions, des pertes de conscience, un coma ou la mort.

EFFETS DIFFÉRÉS OU AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ:

Reproduction et malformations congénitales: Ce produit est susceptible de causer des malformations congénitales, selon les données recueillies lors d'études sur des animaux.

Voir la section 11 pour des informations supplémentaires. Le risque dépend de la durée et du niveau de l'exposition.

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Composant	NUMÉRO CAS	QUANTITÉ	EINECS / ELINCS	SYM	PHRASES R
2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane)	540-84-1	75 - 90 % en poids	208-759-1	F, Xn, N	R38, R50/53, R65, R11, R67
Isopentane	78-78-4	3 - 5 % en poids	201-142-8	F+ Xn N	R12, R51/53, R66, R67, R65
Toluène	108-88-3	3.5 - 6.5 % en poids	203-625-9	F Xn	R38, R48/20, R11, R67, R65, R63
Isobutane	75-28-5	2.5 - 3.5 % en poids	200-857-	F+	R12

Revision Number: 5.00
 Revision Date: 6/19/2009

2 of
 ##NUMPAGE
 S##

Tracktek® 118 Racing Fuel
 MSDS : 472340

			2		
tetraethyl Lead	78-00-2	< 0.6 % en poids	201-075-4	Sans objet	Sans objet

Limites d'exposition professionnelle:

Composant	Limite	TWA	STEL	Plafond / Pic	Notation
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	ACGIH	300 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	CPCHEM	300 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	MAK allemand	500 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Isobutane	MAK allemand	2400 mg/m3	Sans objet	4	Sans objet
Isopentane	ACGIH	600 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Isopentane	MAK allemand	3000 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Skin (Peak II)
Isopentane	OSHA PEL	1000 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
tetraethyl Lead	ACGIH	.1 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Peau as Pb
tetraethyl Lead	MAK allemand	.05 mg/m3	Sans objet	4	Peau as Pb
tetraethyl Lead	OSHA PEL	.075 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Toluène	ACGIH	20 ppm	Sans objet	Sans objet	Skin (BEI) A4
Toluène	MAK allemand	50 ppm	Sans objet	4	Skin, C
Toluène	OSHA PEL	200 ppm	Sans objet	300 ppm	Sans objet

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante, en maintenant les paupières écartées. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après un rinçage initial, puis continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

Peau: Pour retirer le produit de la peau, utiliser de l'eau et du savon. Jeter les vêtements et chaussures contaminés ou les nettoyer soigneusement avant de les utiliser à nouveau. En cas de symptômes, obtenir une assistance médicale.

Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Donner à la personne un verre d'eau ou de lait à boire et obtenir immédiatement une assistance médicale. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation: Sortir la personne exposée à l'air libre. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir une assistance médicale si les difficultés respiratoires ne se résorbent pas.

Avis aux médecins: Une ingestion de ce produit ou un vomissement ultérieur peut donner lieu à une aspiration de liquide hydrocarbure léger, ce qui peut provoquer une pneumopathie inflammatoire.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Voir la section 7 pour les procédures correctes de manipulation et de stockage.

CLASSIFICATION DU RISQUE D'INCENDIE:

Classification OSHA (29 CFR 1910.1200): Liquide inflammable.

CLASSIFICATIONS NFPA: Santé: 2 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

PROPRIÉTÉS D'INFLAMMABILITÉ:

Point d'éclair : -37°C (-34.6°F)

Auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité (explosivité) (% en volume dans l'air): Inférieur: Aucune donnée disponible Supérieur: Aucune donnée disponible

Moyens d'extinction: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse antialcool, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour éteindre les flammes.

PROTECTION DES PERSONNES COMBATTANT L'INCENDIE:

Instructions pour lutter contre un incendie: En cas d'incendie mettant en cause ce produit, ne pas entrer dans un espace clos ou confiné où il y a un incendie sans un équipement de protection approprié, comprenant un système respiratoire autonome.

Produits de combustion: Dépendent essentiellement des conditions de combustion. Un mélange complexe de solides, liquides et gaz en suspension dans l'air, comprenant du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des composés organiques non identifiés, se dégage lorsque ce produit subit une combustion.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection: Éliminer toutes les sources d'ignition à proximité du déversement ou du dégagement de vapeur. En cas de dégagement de ce produit dans la zone de travail, évacuer immédiatement la zone. Surveiller la zone avec un indicateur de gaz combustible. Porter des équipements de protection personnelle appropriés lors du nettoyage des déversements. Se reporter à la section 8.

Gestion des déversements: Arrêter la source du déversement, si cela est possible sans danger. Circonscrire le déversement pour éviter de contaminer davantage le sol, les eaux de surface ou les eaux souterraines. Nettoyer le déversement le plus tôt possible, en observant les précautions qui figurent dans la section « Moyens de contrôle de l'exposition/protection personnelle ». Utiliser des techniques appropriées, telles qu'une application de substances absorbantes non combustibles ou un pompage. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être reliés à la terre. Une mousse de suppression de vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Utiliser des outils propres ne produisant pas d'étincelles pour ramasser le produit absorbé. Lorsque cela est faisable et approprié, retirer le sol contaminé. Placer les substances contaminées dans des conteneurs jetables et les mettre au rebut d'une manière conforme aux réglementations applicables.

Déclaration: Les réglementations des États-Unis imposent de déclarer tout déversement de ce produit susceptible d'atteindre une étendue d'eau. Signaler les déversements aux autorités locales et/ou au centre national d'intervention (National Response Center) au (800) 424-8802 lorsque cela est approprié ou exigé.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

LIRE ET OBSERVER TOUTES LES PRÉCAUTIONS SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT. SE REPORTER À L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU AUX BULLETINS TECHNIQUES DU FABRICANT POUR L'UTILISATION ET LA MANIPULATION CORRECTES DE CE PRODUIT.

Précautions: Ce produit présente un risque d'incendie. Le liquide s'évapore rapidement et forme des vapeurs (émanations) qui peuvent s'enflammer et brûler avec une force explosive. Les vapeurs invisibles se répandent facilement et peuvent être enflammées par de nombreuses sources, telles que des veilleuses, des équipements de soudure, des moteurs et des interrupteurs électriques. Le risque d'incendie est plus élevé lorsque la température du liquide monte au-dessus de -9 °C. Ne pas respirer les vapeurs ou les émanations. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas respirer les vapeurs ou les émanations.

Informations générales concernant la manipulation: Éviter les pratiques de travail qui peuvent libérer des composants volatils dans l'atmosphère. Consulter les réglementations locales concernant la pollution atmosphérique pour déterminer si le dégagement des composants volatils est réglementé ou restreint dans la zone où le produit est utilisé. Éviter de contaminer le sol ou de déverser ce produit dans les égouts, les systèmes de drainage et les étendues d'eau.

Risque de décharge statique: Lors de la manipulation de ce produit, une charge électrostatique peut s'accumuler et créer une situation dangereuse. Pour minimiser ce risque, il pourra être nécessaire, quoique pas obligatoirement suffisant, de relier les équipements à la terre. Examiner toutes les opérations qui présentent le risque de générer une accumulation de charge électrostatique et/ou une atmosphère inflammable (y compris le remplissage des cuves et conteneurs, le remplissage à projection, le nettoyage des réservoirs, l'échantillonnage, le sondage, le remplissage d'une cuve à essence par du carburant diesel, le filtrage, le mélange, l'agitation et les opérations des camions aspirateurs) et utiliser les procédures de précaution appropriées. Pour plus d'informations, se reporter à la norme OSHA 29 CFR 1910.106, «

Flammable and Combustible Liquids, National Fire Protection Association (NFPA 77), Recommended Practice on Static Electricity » (liquides, poudres et poussières), et/ou à la pratique recommandée en 2003 par l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising Out of Static, Lightning, and Stray Currents » (liquides).

Informations générales concernant le stockage: NE PAS UTILISER NI CONSERVER à proximité d' une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes vives. UTILISER UNIQUEMENT DANS UNE ZONE BIEN VENTILÉE. Maintenir le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

SECTION 8 MOYENS DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES:

Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 3), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

SYSTÈMES DE CONTRÔLE:

Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres moyens de contrôle pour maintenir les concentrations en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition recommandées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:

Protection des yeux / du visage: Porter une protection oculaire, telle que des lunettes de sécurité, des lunettes de protection chimique ou un masque pour le visage, si les moyens de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas suffisants pour empêcher un contact avec les yeux.

Protection de la peau: Porter des vêtements de protection imperméables pour éviter tout contact avec la peau. Les vêtements de protection peuvent comprendre des gants, un tablier, des bottes et une protection complète du visage, selon les opérations réalisées. Les utilisateurs devront déterminer si les vêtements de protection offrent des caractéristiques de performance acceptables. Tenir compte des exigences physiques et des autres substances présentes lors de la sélection des vêtements de protection. Les matériaux suggérés pour les gants de protection comprennent : Chlorinated Polyethylene (or Chlorosulfonated Polyethylene), ou Polyurethane, ou Nitrile, ou Viton

Protection respiratoire: S'il est prévu que l'exposition dépasse les limites d'exposition applicables, porter un système respiratoire homologué par NIOSH fournissant une protection adéquate face aux concentrations mesurées de ce produit, tel que : Respirateur à purification d'air pour vapeurs organiques, or Système respiratoire autonome à utiliser dans les environnements où les concentrations sont inconnues ou dans des situations d'urgence., or Respirateur à adduction d'air Utiliser un respirateur à adduction d'air et à pression positive s'il y a un risque de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où des respirateurs à purification d'air pourraient ne pas fournir une protection adéquate.

Limites d'exposition professionnelle:

Composant	Limite	TWA	STEL	Plafond / Pic	Notation
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	ACGIH	300 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	CPCHEM	300 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	MAK allemand	500 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Isobutane	MAK allemand	2400 mg/m3	Sans objet	4	Sans objet
Isopentane	ACGIH	600 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Isopentane	MAK allemand	3000 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Skin (Peak II)
Isopentane	OSHA PEL	1000 ppm	Sans objet	Sans objet	Sans objet
tetraethyl Lead	ACGIH	.1 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Peau as Pb

tetraethyl Lead	MAK allemand	.05 mg/m3	Sans objet	4	Peau as Pb
tetraethyl Lead	OSHA PEL	.075 mg/m3	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Toluène	ACGIH	20 ppm	Sans objet	Sans objet	Skin (BEI) A4
Toluène	MAK allemand	50 ppm	Sans objet	4	Skin, C
Toluène	OSHA PEL	200 ppm	Sans objet	300 ppm	Sans objet

SECTION 9 CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES

Apparence et Odeur: Liquide rouge à odeur d'essence / hydrocarbure.

Auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition: 29 - 121°C (249.8°F)

Vitesse d'évaporation: Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité (explosivité) (% en volume dans l'air): **Inférieur:** Aucune donnée disponible **Supérieur**
: Aucune donnée disponible

Point d'éclair : -37°C (-34.6°F)

Formule moléculaire: Mixture

Poids moléculaire: Aucune donnée disponible

Point de fusion: Aucune donnée disponible

Octanol / Water Partition Coefficient: log-Kow: Aucune donnée disponible

pH: Sans objet

Point De Versage: Aucune donnée disponible

Solubilité (dans l'eau): Négligeable

Poids spécifique: 0.68 - 0.69 à 16 °C (60.8°F)

Tension de vapeur: 5.3 - 6.7 psia à 38 °C (100.4°F)

Densité De Vapeur (Air = 1) : 3 - 4

Viscosité: Aucune donnée disponible

Fraction Volatile: 100 % en volume

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

Conditions à éviter: Voir la section 7.

Incompatibilité avec d'autres substances: Peut réagir avec l'oxygène et les agents oxydants puissants, tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone. Hydrocarbures simples.

Polymérisation dangereuse : Une polymérisation dangereuse ne se produire pas.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS IMMÉDIATS SUR LA SANTÉ:

Toxicité aiguë par voie orale: Toluène: LD50 / Rat / 5,500 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée: Toluène: LD50 / LAPIN / 12.4 g/kg

Toxicité aiguë par inhalation: 2,2,4-Triméthylpentane (Isooctane): LC50 / Rat / > 3078.4 ppm / 4 heure(s)

Irritation des yeux: Toluène: Ce produit provoque une irritation des yeux.

Irritation de la peau: Toluène: Ce produit ne devrait provoquer aucune irritation de la peau.

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES:

Ce produit contient de l'ISOBUTANE:

sensibilisation du cœur à cause de l'épinéphrine chez les chiens. La pertinence de cet effet chez les humains n'est pas connue. Toxicité génétique : test d'Ames – négatif Données humaines : 2 semaines / inhalation / humain / doses : 500 ppm / 1,2 ou 8h/j, 5j/sem suivis d'une exposition à deux mélanges de 2-méthylprop-1-ène et de propane 1,2 ou 8h/j, deux jours (pas d'effets indésirables ou de réponses physiologiques anormales durant ou après l'exposition)

Ce produit contient du TOLUENE:

Toxicité d'une dose répétée: 15 semaines / inhalation / rat / Doses: 0, 100, 625, 1250, 2500 or 3000 ppm/ 6.5 heures/jour, 5 jours/ semaine / LOAEL = 625 ppm (changement au niveau du foie et des reins, diminution de la leucocytémie); 14 semaines / inhalation / souris / Doses: 0, 100, 625, 1250, 2500 or 3000 ppm/ 6.5 heures/jour, 5 jours/ semaine / NOAEL = 100 ppm (augmentation du poids des organes, diminution du poids du corps)

Toxicité envers la reproduction et le développement: 2-génération / 95 jour / inhalation/ rats / Doses: 0, 100, 500, or 2000ppm/ NOAEL = 2000ppm (max dose) -no effect on fertility, repro ou lactation; NOAEL pour les effets sur le développement = 400-750 ppm (malformations du squelette)

Toxicité génétique: négatif - test Ames; échange de chromatides soeurs - négatif; négatif - Test de lymphome de souris; cytogénétique in vivo/in vitro - négatif; Test du Micronoyau - négatif

Tendance cancérigène: 2 ans / inhalation / rat & souris / Doses: 0, 600, ou 1200ppm / 6.5 heures/jour, 5 jours/ semaine / aucun signe de tendance cancérigène

Ce produit contient de ISOPENTANE:

Toxicité d'une dose répétée : 13 semaines/ inhalation / rat / Doses : 0, 1000 ou 4500 ppm 50/50wt % isobutene / isopentane/ 6 heures/jour, 5 jours/semaine / NOAEL = 2250ppm

Toxicité génétique : Test AMES = négatif

Ce produit contient du PLOMB ORGANIQUE.

Le plomb organique (comme Pb) est toxique par ingestion, inhalation et contact dermique. Les signes et les symptômes d'empoisonnement chronique ou sous-aigu peuvent initialement comprendre l'insomnie et l'instabilité psychomotrice ; avec évolution en nausées, vomissements, perte d'appétit, étourdissements, tension artérielle anormale, taux respiratoire augmenté par la température, et pâleur de la peau. De surcroît, l'exposition continue ou l'empoisonnement aigu peuvent avoir comme résultat de la faiblesse, une perte de poids, des hallucinations visuelles et auditives, des crises violentes ou avec comportement maniaque, une excitabilité accrue, des tremblements accusés, des convulsions et la mort.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ:

Ce produit est probablement toxique pour les organismes aquatiques. Des études sur l'essence ont été menées en laboratoire dans des conditions d'essai variées, sur toute une variété d'espèces de poissons et d'invertébrés. Une base de données encore plus étendue concernant la toxicité aquatique des constituants aromatiques individuels est disponible. La majorité des études publiées n'identifient pas le type d'essence évalué ou même ne fournissent pas les propriétés distinctes telles que le contenu aromatique ou la présence d'alkyles du plomb. Par conséquent, il est difficile de comparer les résultats de ces études réalisées à l'aide de récipients ouverts et fermés, d'animaux de test d'âges et d'espèces divers, de types d'essences différents.

La majeure partie de la documentation disponible sur l'essence a trait à l'impact environnemental des constituants monoaromatiques (BTEX) et diaromatiques (naphtalène, méthyl-naphtalènes). En général, l'essence non oxygénée introduit une certaine toxicité à court terme à l'eau douce et les organismes marins, en particulier dans des conditions obtenues avec des récipients fermés ou d'exposition à un flux continu en laboratoire. Les composants qui sont les plus importants dans la fraction soluble de l'eau et qui causent la toxicité aquatique sont aussi fortement volatils et peuvent être facilement biodégradés par les micro-organismes.

Toluène - 96 heure(s) / LC50 / vairon à grosse tête (*Pimephales promelas*) / 18-36 mg/l

Toluène - 96 heure(s) / LC50 / truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) / 5.8 mg/l

Toluène - 96 heure(s) / LC50 / saumon rose (*Oncorhynchus gorbuscha*) / 6.4 - 8.1 mg/l

ÉVOLUTION DANS L'ENVIRONNEMENT:

Ce produit devrait être facilement biodégradable. Après un déversement, les composants les plus volatils de l'essence seront rapidement perdus, avec dissolution concomitante de ceux-ci et d'autres constituants dans l'eau. Des facteurs tels que les conditions de l'environnement local (température, vent, mélange ou action des vagues, type de sol, etc.), la photo-oxydation, la biodégradation et l'adsorption sur des sédiments en suspension peuvent contribuer à l'atmosphérisation de l'essence déversée. Le toluène est volatile et lorsqu'il est dégagé dans l'eau, il se volatilise dans l'atmosphère où il est dégradé avec une demi-vie de 10 à 104 heures. Le toluène est facilement biodégradable dans des essais faisant usage d'eau d'égout ou de boue comme inoculum. La demi-vie de la biodégradation du toluène dans les eaux superficielles et les sols en surface est prévue dans une fourchette de 4 à 22 jours. Le toluène qui ne s'évapore pas à la suite d'un dégagement dans le sol sera probablement très mobile et pourra migrer dans les eaux souterraines. Il a été signalé que le toluène se dégradait dans les eaux souterraines au bout de 7 à 28 jours.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Utiliser ce produit pour l'usage auquel il est destiné ou le recycler si possible. Ce produit, s'il doit être mis au rebut, peut répondre aux critères de déchet dangereux définis par l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis dans le cadre du RCRA (40 CFR 261) ou d'autres réglementations locales ou des États. La mesure de certaines propriétés physiques et une analyse des composants réglementés pourront être nécessaires pour effectuer une détermination correcte. Si ce produit est classé comme déchet dangereux, la loi fédérale impose une évacuation vers un centre agréé de traitement des déchets dangereux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions d'expédition indiquées ici s'appliquent uniquement aux expéditions en vrac et ne concernent pas les matériaux qui ne sont pas expédiés en vrac (se reporter aux informations réglementaires). Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses en ce qui concerne les méthodes d'expédition spécifiques ou les conditions d'expédition spécifiques à certaines quantités et la nécessité d'une description supplémentaire (par ex., nomenclature technique). Par conséquent, les informations indiquées ici peuvent parfois ne pas correspondre à la description du matériau expédié indiquée sur le connaissement. Les points d'éclair du matériau peuvent varier légèrement entre la fiche technique de sécurité des matériaux et le connaissement.

Descriptions du transport selon les autorités réglementaires.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (DOT) DES ÉTATS-UNIS

UN1203, Essence , 3, II, RQ (Isooctane, Toluène)

ICAO / IATA

UN1203, Essence , 3, II

IMO / IMDG

UN1203, Essence , 3, II , (-37°C), RQ (Isooctane, Toluène)

RID / ADR

UN1203, Essence , 3, II

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CATÉGORIES SARA 311/312:

- | | |
|--|-----|
| 1. Effets immédiats (aigus) sur la santé : | OUI |
| 2. Effets différés (chroniques) sur la santé : | OUI |
| 3. Risque d'incendie : | OUI |
| 4. Risque de dissipation subite de pression : | NON |

5. Risque de réactivité :

NON

LISTES RÉGLEMENTAIRES EXPLORÉES:

01 = Proposition 65 de Californie	17 = FDA 178	33 = -
02 = LA RTK (Loi sur le droit à l'information de Louisiane)	18 = FDA 179	34 = -
03 = MA RTK (Loi sur le droit à l'information du Massachusetts)	19 = FDA 180	35 = -
04 = Liste des substances dangereuses du Minnesota	20 = FDA 181	36 = -
05 = NJ RTK (Loi sur le droit à l'information du New Jersey)	21 = FDA 182	37 = Section 302 du SARA
06 = PA RTK (Loi sur le droit à l'information de Pennsylvanie)	22 = FDA 184	38 = Section 313 du SARA
07 = -	23 = FDA 186	39 = TSCA 12 (b)
08 = -	24 = FDA 189	40 = Section 4 du TSCA
09 = Section 311 du Clean Water Act	25 = Groupe 1 du CIRC	41 = Section 5(a) du TSCA
10 = Liste des polluants maritimes du DOT	26 = Groupe 2A du CIRC	42 = Section 8(a) CAIR du TSCA
11 = FDA 172	27 = Groupe 2B du CIRC	43 = Section 8(a) PAIR du TSCA
12 = FDA 173	28 = Groupe 3 du CIRC	44 = Section 8(d) du TSCA
13 = FDA 174	29 = Groupe 4 du CIRC	45 = SIMDUT - LDI
14 = FDA 175	30 = Cancérogène selon le NTP	46 - Germany D TAL
15 = FDA 176	31 = Cancérogène selon l'OSHA	47 = Germany WKG
16 = FDA 177	32 = Extrêmement dangereux selon l'OSHA	48 = DEA Liste 1
		49 = DEA Liste 2

Les composants suivants de ce produit se trouvent dans les listes réglementaires indiquées.

2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	3, 5, 38, 45
Isopentane	3, 4, 5, 6
Toluène	4, 6, 9, 38, 45, 49
Isobutane	3, 4, 5, 6
tetraethyl Lead	1, 2, 3, 9, 34, 37, 38, 46

CLASSIFICATION DU SIMDUT:

Classe B, Division 2: Liquides inflammables
Classe D, Division 2, Subdivision A: Matières très toxiques
Tératogénicité et embryotoxicité
Classe D, Division 2, Subdivision B: Matières toxiques
Irritation de la peau ou des yeux

INVENTAIRES CHIMIQUES:

AUSTRALIE	OUI(AUS)
CANADA	OUI (DSL)
CHINE	OUI(IECSC)
UNION EUROPÉENNE (UE)	OUI (EINECS)
JAPON	NON(ENCS)
CORÉE	OUI(ECL)
PHILIPPINES	OUI(PICCS)
ÉTATS-UNIS	OUI(TSCA)

EU D' ÉTIQUETT:

Symboles:

Xn - Nocif F - Inflammable N - Environnement

Risque et Sécurité Phrases:

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L' inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R11: Facilement inflammable.

R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R20: Nocif par inhalation.

R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R36: Irritant pour les yeux.

S62 : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S25: Éviter le contact avec les yeux.

S53: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

CLASSIFICATIONS NFPA: Santé: 2 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0 Spécial: NA

(0-Moindre, 1-Léger, 2-Modéré, 3-Élevé, 4-Extrême, EPP : - Recommandation concernant l'indice de l'équipement de protection personnelle, *- Indicateur d'effet chronique). Ces valeurs sont obtenues en utilisant les directives ou les évaluations publiées préparées par la National Fire Protection Association (NFPA).

Déclaration de révision: Les sections suivantes ont été mises à jour : 14

ABRÉVIATIONS QUI PEUVENT AVOIR ÉTÉ UTILISÉES DANS CE DOCUMENT:

TLV	- Threshold Limit Value	TWA	- Time Weighted Average
STEL	- Short-term Exposure Limit	PEL	- Permissible Exposure Limit
ACGIH	- American Conference of Government Industrial Hygienists	OSHA	- Occupational Safety & Health Administration
NIOSH	- National Institute for Occupational Safety & Health	NFPA	- National Fire Protection Agency
WHMIS	- Workplace Hazardous Materials Information System	IARC	- Intl. Agency for Research on Cancer
EINECS	- European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances	RCRA	- Resource Conservation Recovery Act
SARA	- Superfund Amendments and Reauthorization Act.	TSCA	- Toxic Substance Control Act
EC50	- Effective Concentration	LC50	- Lethal Concentration
LD50	- Lethal Dose	CAS	- Chemical Abstract Service
NDA	- No Data Available	NA	- Not Applicable
<=	- Less Than or Equal To	>=	- Greater Than or Equal To
CNS	- Central Nervous System	MAK	- Germany Maximum Concentration Values

Cette fiche de sécurité a été préparée conformément à la dernière version de la Directive 67/548 de l'Union européenne.

Cette fiche de sécurité a été préparée conformément à la norme de communication des dangers de l'OSHA (OSHA Hazard Communication Standard - 29 CFR 1910.1200).

Cette fiche de sécurité a été préparée conformément à la norme ANSI sur les fiches de sécurité (Z400.1)

Cette fiche de sécurité a été préparée par: EHS Product Stewardship Group, Chevron Phillips Chemical Company LP, 10001 Six Pines Drive, The Woodlands, TX 77380.

Cette fiche de données a été rédigée conformément au GHS (Globally Harmonized System).

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous disposons et sont considérées comme correctes à la date indiquée. Étant donné que ces informations peuvent être appliquées dans des conditions hors de notre contrôle et pour lesquelles nous avons peu d'expérience, et dans la mesure où des données publiées ultérieurement à celles-ci pourront suggérer des modifications des informations, nous n'assumons aucune responsabilité quant aux résultats de leur utilisation. Ces informations sont fournies à la condition que la personne qui les reçoit détermine par elle-même si le produit est approprié à l'usage particulier qu'elle veut en faire.